

Et au bas, une fiche collée, portant le n° 72, le reste arraché. Ce second portrait, avec son n° 153, est donc une nouvelle preuve de la possession par Estival d'une nombreuse collection de tableaux. Mais n'avait-il que des tableaux ? ne peut-on pas supposer, non plus, d'après la note suivante de M. de Cazenove sur ce dernier portrait, qu'il était détenteur de beaux objets d'art de tout genre.

Notes prises sur ce portrait :

« Figure juvénile, très fine d'expression, coiffé d'une sorte de bérêt, en velours, coquettement jeté sur le sommet de la tête, laissant le front nu, large et découvert. Les devants de son habit de velours, ouvert sur un jabot de fine dentelle, sont brodés. Il a sur les épaules un manteau de soie dont les plis, cassés, sont très gracieusement indiqués.

« De sa main droite, fine et de race, il montre une toile sans cadre, qu'il soutient de son bras et de la main gauche, par derrière. Cette toile représente un *autel antique, à côté d'un arbre au large tronc ; à côté, une bacchante brandit un thyrsé. Au bas de ce tableau, une chèvre, puissamment cornée, vue de dos, regarde la bacchante, tandis que des moutons sont paresseusement couchés sur le devant de la toile. Sur la console où s'appuie le bas du tableau, est posée une statuette en bronze, un homme nu, vu de dos.* » De tout cet ensemble. M. de Cazenove conclut avec une grande justesse, qu'Estival était un *collectionneur, un ami des arts et un amateur d'antiquités*. Remercions donc ce savant écrivain d'avoir fait sortir d'un oubli non mérité un collectionneur distingué en tous genres, tout en nous signalant des tableaux de valeur dont la place serait peut-être dans nos musées. Espérons donc que M. Saint-Olive voudra bien les leur offrir.

Il est si doux de donner, surtout à son pays !!

Enfin, M. de Cazenove ajoute : « Joseph Estival fut, sans doute, le fils ou le neveu de Jean Estival, consul à Lyon, 1708-1709, qualifié « noble Jean Estival. » Les armes de ce dernier sont les mêmes que celles sur l'*ex-libris*. M. Steyert qualifie les Estival « Seigneurs de la Garde, en Forez ».